

Visioconférence

« Monnaies locales : activer l'économie des territoires »

Jeudi 2 juillet 2026

Les monnaies locales complémentaires constituent un outil intéressant pour les tiers-lieux, car elles participent à la structuration d'écosystèmes économiques locaux et solidaires. Ce webinaire a permis de mieux comprendre leur fonctionnement, leurs enjeux et les opportunités qu'elles peuvent représenter pour renforcer les dynamiques territoriale

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement et les enjeux des monnaies locales
- Identifier comment un tiers-lieu peut devenir un lieu d'usage ou de diffusion
- Se connecter aux monnaies locales proches de son territoire

Partenaires - intervenants

- **Mickael MEDINA**, Coordinateur au [Mouvement Sol](#)
- **Antoine REIS**, animateur territorial, Association [La Gemme](#)

Grands axes évoqué

Mickael MEDINA : Oeuvre à la conception et au lancement de la Monnaie Locale de la Charente "[la Bulle](#)" de 2017 à 2019", puis exerce les fonctions d'administrateur de l'association de 2019 à 2021.

Mickael a rejoint le Mouvement Sol en octobre 2021 (siège social à Lyon) → chargé du maillage entre les monnaies locales en France : mise en liens, animation du réseau...



Région
Nouvelle-Aquitaine



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**BANQUE des
TERRITOIRES**



Histoire et fonctionnement des monnaies locales complémentaires en France

- **Fin des années 1990** : au moment de l'arrivée de l'euro, certaines personnes s'interrogent sur les enjeux de **souveraineté monétaire** et sur le risque d'une perte de maîtrise au sein du marché européen.
- L'idée émerge de créer une **monnaie complémentaire à l'euro**. Plutôt que de la déployer à l'échelle nationale, des acteurs choisissent d'expérimenter des solutions locales, entre **2003 et 2009** ([Projet Sol](#))
- Ces premières initiatives prennent la forme de **laboratoires d'expérimentation monétaire**. Elles cherchent à constituer de petits collectifs et à valoriser des engagements (notamment associatifs) en attribuant des **bons d'achat**, qui sont progressivement désignés comme des « monnaies ».
- **2008-2009** : le modèle de la **monnaie locale complémentaire (MLC)** se stabilise. La monnaie peut être obtenue en échange d'euros, puis utilisée auprès de **commerces partenaires**, sélectionnés selon une charte définie par des citoyens réunis en association. Les premières expérimentations reposaient sur une logique de rétribution de certaines actions ; le modèle évolue ensuite vers un système de conversion euro → monnaie locales.
- La **première monnaie locale** est [l'Abeille](#), créée à **Villeneuve-sur-Lot**, dans le cadre de la création de [l'éco-village TERA](#).
- **2014** : les monnaies locales deviennent plus simples d'utilisation, notamment grâce au développement des **paiements numériques** via des applications dédiées.
- **2014** : la **loi Hamon** inscrit les monnaies locales complémentaires dans le **Code monétaire et financier**, leur conférant une existence juridique en tant que moyen de paiement. ([Article L311-5](#) & [Article L311-6](#))

Fonctionnement des monnaies locales complémentaires (MLC)

Les monnaies locales complémentaires s'appuient sur un **travail de coopération avec les collectivités territoriales** afin de renforcer leur ancrage politique et institutionnel. Elles portent une ambition de **réappropriation citoyenne de la monnaie**. Dans certains territoires, des élus sont même spécifiquement chargés du développement des monnaies locales au sein des collectivités. (ex : Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal de Bordeaux en charge des monnaies locales)

Parallèlement, un travail de sensibilisation et de plaidoyer est mené auprès des pouvoirs publics, notamment à travers l'animation d'un [groupe de travail réunissant des parlementaires](#).

Principe de fonctionnement



Région
Nouvelle-Aquitaine



agence nationale
de la cohésion
des territoires



**BANQUE des
TERRITOIRES**



- La monnaie locale fonctionne sur une **parité fixe** avec l'euro : **1 € = 1 unité de monnaie locale**.
- Chaque monnaie est administrée par une **association locale**, dont la mission est d'organiser et de développer son usage sur le territoire.
- Son fonctionnement repose sur la constitution d'un réseau d'acteurs qui **acceptent** la monnaie et d'utilisateurs qui la **font circuler**.

Objectifs

Les monnaies locales visent à :

- favoriser une **consommation locale et responsable** ;
- soutenir les activités économiques du territoire ;
- encourager le développement d'une **économie éthique et territoriale**.

Les professionnels qui adhèrent au réseau s'engagent généralement à respecter une **charte**, qui définit les valeurs de la monnaie locale. Parmi les critères fréquemment retenus figure notamment le fait d'avoir son **centre de décision implanté sur le territoire**.

Les différents utilisateurs

Les monnaies locales peuvent circuler entre différents types d'acteurs :

- les citoyens ;
- les professionnels (échanges BtoB) ;
- les bénéficiaires de versements en monnaie locale (par exemple certaines aides sociales ou bourses étudiantes).
- les régies publiques (via les collectivités territoriales)

Cette circulation favorise la création de **chaînes d'échanges vertueuses** et renforce les liens entre les acteurs économiques d'un même territoire.

Les monnaies locales peuvent être utilisées pour l'achat de **biens** comme de **services** (par exemple : commerces alimentaires, piscines, cabinets comptables, etc.).

Le rôle du fonds de garantie

Lorsqu'un utilisateur convertit des euros en monnaie locale (par exemple **10 € contre 10 Gemmes**), les euros correspondants sont placés dans un **fonds de garantie**.

Ce fonds est mobilisé pour financer l'économie locale, notamment sous forme de **prêts ou d'investissements** auprès d'acteurs du territoire.

Ainsi, même si la monnaie locale n'est pas immédiatement utilisée, les euros échangés contribuent déjà au financement du territoire. L'objectif est de « **capter** » **des euros pour**



Région
Nouvelle-Aquitaine



agence nationale
de la cohésion
des territoires

BANQUE des TERRITOIRES



les ancrer localement, afin qu'ils soutiennent durablement l'économie du territoire plutôt que de circuler dans des circuits économiques plus larges.

Construire un réseau territorial autour d'une monnaie locale : l'expérience de La Gemme

Antoine est **animateur territorial pour le Sud Gironde** au sein de **La Gemme**, la monnaie locale girondine.

Sous sa forme actuelle, **La Gemme existe depuis quatre ans**. Son développement est encore en cours et le réseau n'est pas encore implanté sur l'ensemble du département, notamment dans le Médoc.

Pourquoi utiliser une monnaie locale ?

L'une des principales interrogations du public est la suivante : « **Pourquoi utiliser une monnaie locale plutôt que des euros, alors que je consomme déjà local ?** »

Selon Antoine, la différence réside dans le fait que la monnaie locale est **territorialement contrainte**. Contrairement à l'euro, qui circule librement dans le système bancaire et l'économie mondialisée, une monnaie locale ne peut être dépensée qu'au sein d'un réseau d'acteurs du territoire.

L'objectif est donc de :

- maintenir la richesse créée sur le territoire ;
- garantir que l'argent bénéficie à des acteurs économiques locaux ;
- créer un « **circuit court de l'argent** », au même titre qu'il existe des circuits courts alimentaires.

L'idée est résumée par le slogan : **1 unité de monnaie locale = 1 € réinvesti localement**.
Ou encore : **Plus on change, plus ça change**.

Le rôle du fonds de garantie

Comme pour les autres monnaies locales, les euros convertis alimentent un **fonds de garantie**.

Au-delà de la garantie de la valeur de la monnaie, ce fonds constitue un levier de **financement de projets locaux**. Les banques partenaires s'engagent à orienter prioritairement ces ressources vers les adhérents de la monnaie locale et vers des projets contribuant au développement économique et à la transition écologique du territoire.

La Gemme en Gironde



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**



agence nationale
de la cohésion
des territoires

**BANQUE des
TERRITOIRES**



La Gemme est née de la **fusion de deux monnaies locales girondines**, créées en 2015.

Son développement a récemment été relancé sur la métropole bordelaise grâce à une expérimentation autour de la **Sécurité sociale de l'alimentation**, qui constitue un nouveau levier de diffusion de la monnaie.

Les principaux freins au développement

Antoine identifie plusieurs défis :

- développer un **réseau suffisamment diversifié**, en particulier dans les lieux de consommation du quotidien ;
- dépasser un modèle reposant principalement sur le **bénévolat**, qui montre ses limites dans la durée ;
- disposer de moyens pour recruter des salariés chargés de construire, animer et développer le réseau ;
- bénéficier d'un **soutien politique** permettant de pérenniser ces moyens humains.

Le modèle économique de La Gemme

Le fonctionnement de l'association repose sur plusieurs sources de financement :

- des **subventions publiques**, allant des fonds européens (FSE) jusqu'aux collectivités locales (communes, etc.) ;
- les **cotisations des adhérents**.

À Bordeaux, la précédente mandature municipale comptait d'ailleurs un élu spécifiquement chargé des monnaies locales.

Les usages de la monnaie locale

Une monnaie locale peut être utilisée de différentes façons :

- adhérer à l'association pour soutenir la démarche ;
- régler des achats du quotidien auprès des professionnels partenaires ;
- être utilisée par les entreprises pour l'encaissement, certaines dépenses, le versement de salaires, de primes ou encore de bons cadeaux.

Il est également possible de **reconvertir la monnaie locale en euros**. Cette possibilité est indispensable pour éviter que certains acteurs se retrouvent bloqués lorsqu'ils doivent effectuer des dépenses hors du réseau local.

Selon les monnaies locales, cette reconversion est généralement assortie d'une **commission comprise entre 2 % et 5 %**.

Pour les personnes souhaitant découvrir le dispositif, le premier réflexe consiste à **prendre contact avec l'association qui porte la monnaie locale de leur territoire**.



Région
Nouvelle-Aquitaine



agence nationale
de la cohésion
des territoires

BANQUE des TERRITOIRES



Enfin, Antoine souligne que la Gironde compte de **nombreux tiers-lieux**, aux modèles et aux fonctions variés, qui constituent souvent des partenaires ou des relais de développement des monnaies locales.

Retours d'expérience

REX de Mammoutux en Dordogne :

- Trèfle uniquement en paiement électronique
- C'est comme un compte bancaire supplémentaire
- Pas de concurrent sur le département car ils sont les seuls à commercialiser du matériel informatique via cette monnaie locale
- 10% à 15% de leur CA en monnaie locale dont vente de service informatique

En termes de compta, il existe un guide spécifique.

Si une structure met en place la rémunération partielle en monnaie locale, cela nécessite un avenant au contrat.

REX Le SouRiant : monnaie dans l'Aude, travaille avec 2 tiers-lieux qui sont très différents dont le tiers-lieu de Limoux via bar et restaurant associatif.

REX de Mikael : adhésion groupée du tiers-lieu pour ses membres professionnels.

Ressources

- Monnaies locales
 - [Chartes monnaies locales](#)
 - [Rapport d'impact social des monnaies locales](#)
 - [Cartographie des monnaies locales en France](#)
- Tiers-Lieux
 - [Cartographie des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine](#)
 - [Cartographie nationale des tiers-lieux](#)
 - [Réseaux régionaux de tiers-lieux et autres acteurs](#)
 - [Association Nationale des Tiers-Lieux](#)



Région
Nouvelle-Aquitaine



agence nationale
de la cohésion
des territoires



BANQUE des
TERRITOIRES

